



Edito

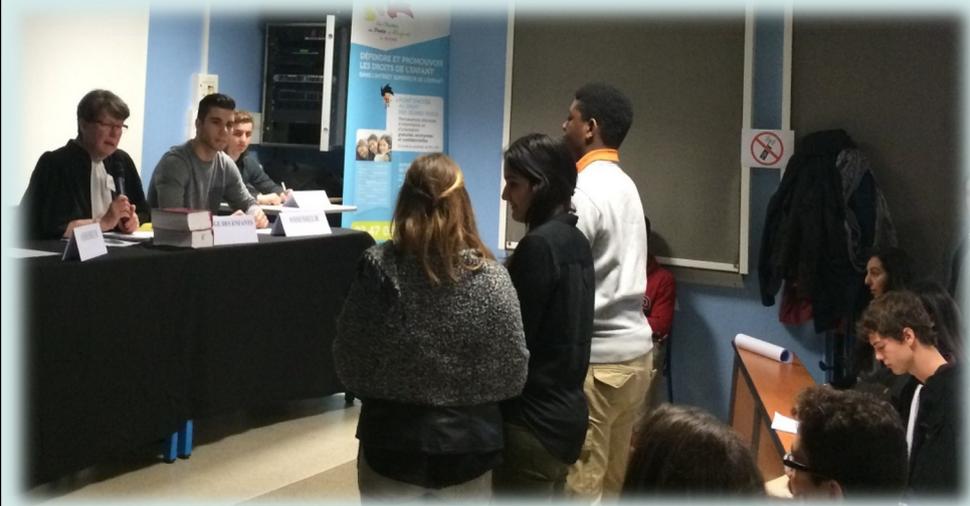
Notre première newsletter voit le jour. Elle contient des informations sur les activités et la vie de la MDET, ainsi qu'une sélection d'articles. La revue de presse intégrale, effectuée par Chantal pour l'essentiel et Isabelle pour une faible contribution, est très utile pour certains d'entre nous, plus anecdotique pour d'autres. Elle est à votre disposition sur demande.

Nous espérons vivement que cette newsletter vous incite à lire et vous informer ; vos remarques et suggestions sont les bienvenues pour que cet outil soit aussi le vôtre.

Excellente lecture à toutes et à tous.

Chantal, Isabelle, Kenza et Benoit

Reconstitution d'audience au Lycée Grammont



Le 2 février dernier, les élèves de 1ère STMG du lycée Grammont ont participé à une reconstitution d'audience d'un tribunal pour enfant. C'est accompagnés par leur professeur de Droit et les bénévoles de la MDET que les élèves ont pu sensibiliser toutes les classes de secondes à la justice en reprenant des cas de harcèlement scolaire, de vol, violence ou usage de stupéfiants. Cette action fut une réelle réussite tant pour l'équipe éducative que pour les élèves qui furent très fiers de leur participation.

Un grand merci à Anne-Marie, Tatiana et Noëlie pour leur investissement sur cette action.

Les droits de l'enfant

Au titre de sa mission de promotion et de défense des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant, la Défenseure des enfants, Madame Geneviève AVENARD, a assisté les 13 et 14 janvier derniers à l'audition de la France par le comité des droits de l'enfant de l'ONU .

Nous vous invitons à venir consulter les derniers rapports transmis au Comité, notamment celui de l'UNICEF « [chaque enfant compte](#) », à partir du nouvel onglet « [documentation](#) » disponible sur notre site internet, qui met également à votre disposition d'autres ressources documentaires relatives aux Droits de l'Enfant.

Côté agenda...

- ◆ En mars, intervention au collège **La Rabière**, « *Tous différents, tous égaux* »,
- ◆ **4 février à 20h** : Soirée **ciné-débat** « *Libérez les ordinateurs* » au cinéma Studios, 2 rue des Ursulines.
- ◆ **17 février à 14h30**: Réunion de la commission site internet au local.
- ◆ **3 mars 2016**: Colloque « *La vérité sort-elle vraiment de la bouche des enfants* », Paris (*inscription payante*)

DROITS DE L'ENFANT

- ◆ Droits de l'enfant : le troisième protocole additionnel à la CIDE bientôt applicable en France ◆

Les enfants lésés dans leurs droits pourront prochainement saisir l'Organisation des Nations Unies (ONU) car le troisième protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a enfin été ratifié par la France, le 7 janvier.



SOCIÉTÉ

- ◆ Être parent immigré en France : Quelle relation avec l'École pour les parents venus de l'étranger ? ◆

Unaf, 02/09/2015

- ◆ « Cette fois, tout le monde est dans la cible »

Au lycée Delacroix de Drancy, en Seine-Saint-Denis, le malaise qui avait suivi les attentats de janvier a cédé la place, après le 13 Novembre, à la solidarité et la fierté d'être français.

Libération, Philippe Duroux, 8 janvier 2016

ÉDUCATION

- ◆ Apprentissage : la rentrée 2015 est un échec

Les Echos, 08 décembre 2015, Derek Perrotte

ENFANCE

- Familles recomposées: Réinventer des rituels

L'École des Parents n°611, nov-déc 2014



- Maintenir les liens Grands-parents/petits-enfants

L'École des Parents n°611 nov-déc 2014

RESEAUX SOCIAUX

- L'Europe veut restreindre l'accès à Facebook et Snapchat aux adolescents

Une modification du projet de règlement européen sur la protection des données personnelles, voté le 17 décembre, pourrait rendre obligatoire le consentement parental pour les enfants entre 13 et 16 ans.

Le Figaro, Lucie Ronfaut, 15 décembre 2015

Nous vous rappelons que la MDET est abonnée aux revues « ASH », « L'École des parents », et « le journal du droit des jeunes » que vous pouvez venir consulter librement au local.



Disponible dans notre bibliothèque

⇒ Nouveautés dans la bibliothèque de la MDET :

- ◆ Cultures jeunes

L'accès à la culture est un droit pour tous. Dans le cadre de son parcours individualisé, chaque mineur sous protection judiciaire doit, au même titre que l'éducation ou la santé, pouvoir bénéficier d'activités culturelles et artistiques.

- ◆ Y a-t-il une vie avant l'adolescence ?

Et de quoi est faite la vie des enfants avant qu'ils deviennent des adolescents sous protection judiciaire ?

- ◆ 70 ans de justice des mineurs : 64ème numéro de la revue professionnelle de la Protection judiciaire de la jeunesse,

« Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance, et parmi eux, ceux qui ont trait au sort de l'enfance traduite en justice. La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains. »

Le conseil lecture du mois :

Par Isabelle Leddet

« La petite voiture rouge au fond de mon tiroir * » Philippe Duverger, éd. Anne Carrière, 2014

Philippe Duverger, pédopsychiatre, s'interroge sur ce qui rend une rencontre avec un patient plus marquante qu'une autre, telle celle avec Léo, qui lui fit un jour cadeau d'une petite voiture rouge.

Pour Philippe Duverger, « le pédopsychiatre est un accompagnant, témoin privilégié d'un avènement toujours singulier et témoin engagé qui offre son temps, son écoute, sa disponibilité, son respect absolu de l'autre qui accepte le voyage. Le pédopsychiatre est un passeur. »

**Sortie le 3 mars 2016 en édition de Poche, 6.50€*

